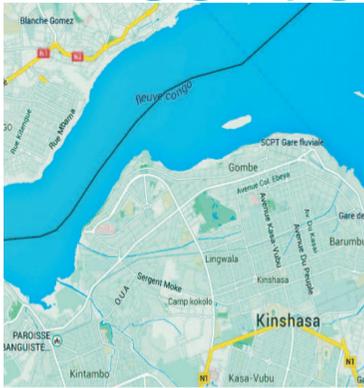


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3309 - LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018

TRAITEMENT DES RECOURS

Bemba, Muzito et Gizenga en ballotage

Le parquet près la Cour constitutionnelle faisant office de ministère public a demandé, dans son réquisitoire, à la Haute Cour qui statuait le 31 août sur le contentieux des candidatures à l'élection présidentielle, de déclarer irrecevable la requête de Jean-Pierre Bemba. La Céni et l'organe de la loi ont qualifié la condamnation pour subornation des témoins prise contre Bemba d'irrévo- cable tout en assimilant cette charge à un fait de corruption, le rendant ainsi inéligible.

Le procureur a également requis l'in- validation des candidatures d'Antoine Gizenga et d'Adolphe Muzito, confir- mant ainsi la décision de la Céni qui les avait écartés de la liste provisoire des candidats à la présidentielle publiée le 24 août dernier. La Cour a pris les af- faires en délibéré et promet de rendre ses arrêts incessamment. **Page 3**



Les juges de la Cour Constitutionnelle

REJET DES CANDIDATURES
PAR LA CÉNI

La majorité présidentielle décline toute responsabilité

La famille politique de Joseph Kabila ne cautionne pas des accusations d'« injonctions » à la Centrale électorale pour rejeter les dossiers de certains candidats de l'opposition à la présidentielle. C'est Alain Atundu qui a exprimé, le 31 août dernier, l'indignation de la plate-forme présidentielle à ce propos. Il n'y a jamais eu d'interférence de la « Kabilie » dans le travail technique de la Céni qui, du reste, est indépendante, a fait savoir le porte- parole de la majorité présidentielle. Tout en se réjouissant que les candidats invalidés aient introduit le recours à la Cour constitutionnelle, il a martelé sur le caractère rédhibitoire de la double nationalité qui ne pouvait faire l'objet d'aucun marchandage. **Page 4**

UDPS/TSHIBALA

Divorce consommé entre Bruno Tshibala et Tharcisse Loseke



Bruno Tshibala dévisant dans son bureau avec Tharcisse Loseke

Le bureau politique du parti que dirige le Premier ministre a exclu, le 31 août, le président délégué Tharcisse Loseke pour notamment « inconstance politique ». Il lui est reproché également « la mesquinerie » au mépris de l'éthique politique. A la base, la candidature de l'incriminé aux prochaines législatives sous le label de l'Alliance des forces dé-

mocratiques du Congo et alliés.

Au sein du parti, cette transhumance de Tharcisse Loseke était assimilée à une haute trahison étant donné que l'intéressé était, jusqu'à preuve du contraire, président délégué de l'UDPS/Tshibala et mandataire du regroupement Alliance des progres- sistes pour le Congo.

HAUT KATANGA

Félix Kabange Numbi : « Joseph Kabila est le père de la démocratie en RDC »



Félix Kabange Numbi

Au cours d'un récent entretien avec la presse du Katanga, le ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, en séjour à Lubumbashi, a commenté l'actualité politique du pays à la lumière des derniers développements avec, en toile de fond, la décision du chef de l'Etat de ne pas briguer un mandat

supplémentaire à la magistrature suprême.

'est à juste titre qu'il considère Joseph Kabila comme le « père de la démocratie congolaise » car, a-t-il dit, après toutes les étapes historiques qu'a connues le pays depuis Léopold II, il a fallu attendre 2006 et 2011 pour voir le souverain primaire exercer enfin son droit de vote en RDC. **Page 4**

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

L'événement célébré à travers un séminaire à Kinshasa

La République démocratique du Congo a commémoré la journée en différé le 30 août, soit vingt et un jours après la date du 9 août, par l'organisation d'un atelier d'échanges dans la salle Arche de la commune de Gombe.

L'activité a été initiée par le Fonds mondial pour la nature (WWF), en collaboration avec le Réseau des peuples autochtones et locaux pour la gestion durable des écosystèmes forestiers, Caritas Congo et d'autres partenaires. Il s'est agi de faire le point sur la situation des peuples autochtones et de connaître leur statut d'immigrés dans les zones urbaines et au-delà des frontières. « Des objectifs qui cadrent avec le thème retenu au niveau mondial qu'est la situation actuelle des territoires autochtones, les causes profondes de la migration, les mouvements transfrontaliers et les déplacements, avec un accent particulier sur les peuples autochtones vivant dans les zones urbaines et au-delà des frontières internationales », a expliqué WWF dans le communiqué publié à l'issue du séminaire.

Un appui au bénéfice des peuples autochtones

La célébration en RDC de cette journée avait pour objectifs, entre autres, de se



La tribune, lors de l'atelier/photo WWF

pencher sur la situation des territoires des peuples autochtones ; connaître le statut des immigrés autochtones dans les zones urbaines et au-delà des frontières internationales ; connaître le statut des intellectuels pygmées dans le pays et leur situation sociale. L'occasion a permis également d'informer les parties prenantes des processus des réformes forestières et foncières dans le pays ; de plaider auprès des décideurs pour la reconnaissance juridique des peuples autochtones ; d'informer les parties prenantes du processus de préparation du

plan d'action pour le développement des peuples autochtones ; d'effectuer les gestes scolaires en faveur des enfants pygmées pour la rentrée scolaire 2018-2019, etc.

Au cours de cet atelier, le directeur de conservation au WWF-RDC, Bruno Perodeau, représentant le directeur national de WWF-RDC, a rappelé l'appui incessant apporté aux peuples autochtones par cette organisation internationale pour leur reconnaissance. Il a, en effet, signifié que WWF appuie les actions du festival international des peuples autochtones pour

faire connaître leur culture à travers le monde. Cette organisation intervient aussi dans la mise en place des aires protégées et forêts communautaires qui permettent au peuple autochtone d'avoir des espaces reconnus officiellement par l'administration publique tant au niveau national que décentralisé et aussi de sécuriser leurs droits à l'intérieur de ces espaces. Le séminaire a été un cadre idéal de dialogue offert aux experts travaillant sur la question autochtone. A cet effet, l'approche participative a été encouragée, avec les peuples autochtones

eux-mêmes, y compris les acteurs étatiques et non étatiques œuvrant pour la promotion des peuples autochtones en RDC. Des enquêtes révèlent, en effet, que les peuples autochtones représentent environ trois cent soixante-dix millions de personnes et vivent dans plus ou moins quatre-vingt-dix pays à travers le monde. Bien qu'ils ne forment que 5% de la population mondiale, ils constituent aujourd'hui 15% d'individus les plus marginalisés de la planète.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoulou

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Bala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TRAITEMENT DES RECOURS À LA COUR CONSTITUTIONNELLE

Bemba, Muzito et Gizenga en ballotage

La haute juridiction du pays a entamé, le 31 août, le traitement des requêtes des candidats à la présidence de la République. Le procureur près cette juridiction a requis l'invalidation des candidatures de Jean-Pierre Bemba, d'Antoine Gizenga et d'Adolphe Muzito, confirmant ainsi la décision de la Ceni qui les avait déclarés inéligibles.

La bataille juridique a bel et bien commencé pour les candidats recalés à la présidentielle par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) après la présentation de la liste provisoire. Ils sont six à avoir vu leurs dossiers de candidatures ne pas requérir, pour diverses raisons, le quitus de la centrale électorale qui les a jugés irrecevables. A présent, le sort de ces infortunés candidats se joue à la Cour constitutionnelle qui s'est saisie de leurs dossiers assortis des recours qu'elle s'attelle à examiner minutieusement avant de rendre ses arrêts.

Le top a été donné, le 31 août dernier, lors de l'audience sur le contentieux électoral entre les candidats invalidés et la Ceni sous l'arbitrage du procureur général près la haute Cour. Une séance peut-être de la dernière chance pour ces prétendants au fauteuil présidentiel dont les avocats ont, à coup d'arguments, tenté de persuader la Cour sur l'éligibilité de leurs clients en démontrant l'illégitimité de la décision prise à leur encontre par la Ceni. C'est justement à cet exercice que la défense de Jean-Pierre Bemba s'est livrée, en démontrant que la subornation des témoins, dont la Ceni s'est fondée pour exclure



Les juges de la Cour Constitutionnelle

le leader du Mouvement de libération du Congo de la présidentielle, n'était pas reprise dans la liste définitive des causes d'inéligibilité telles que reprises dans la loi électorale. La défense de l'opposant est allée même jusqu'à accuser la Ceni d'avoir violé l'article 10 de la loi électorale, en procédant à une interprétation par analogie. Subornation des témoins, dans leur entendement, n'est pas assimilable à un fait de corruption tel qu'insinué par la Ceni.

Quant au jugement prononcé sur cette affaire - allusion faite à l'arrêt de la première chambre de la Cour pénale internationale (CPI) confirmé en appel le 8 mars -, il revêt selon la Ceni, un caractère définitif concernant le verdict. Ce que refuse d'admettre la défense de Jean-Pierre Bemba pour qui, il n'y a pas encore eu de jugement

irrévocable dans ce dossier de subornation des témoins. Et d'ajouter que l'arrêt de la CPI, attendu le 17 septembre, est tout aussi susceptible d'appel.

Des explications pas du tout convaincantes pour les experts de la Ceni, dont l'argumentaire pour écarter Jean-Pierre Bemba de la liste provisoire des candidats à la présidentielle de décembre s'est essentiellement fondé sur l'article 10 de la loi électorale, qui range la corruption, entre autres, parmi les cas d'inéligibilité au scrutin présidentiel. Dans le cas d'espèce, la Ceni assimile la subornation des témoins à la corruption, en s'appuyant notamment sur des actes posés par Jean-Pierre Bemba et ses compagnons pour arracher des témoignages orientés lors du procès de l'ex vice-président à la

Haye. L'avis du parquet général de la République près la haute Cour est venu reconforter la Ceni dans son argumentaire. L'organe de la loi a, en effet, demandé aux juges de confirmer l'inéligibilité du sénateur Jean-Pierre Bemba condamné par la Chambre de première instance de la CPI pour subornation des témoins.

Muzito et Gizenga, même sort ! Outre Jean-Pierre Bemba, Adolphe Muzito a également vu sa requête en contestation de la décision de la Ceni être jugée non fondée par le parquet général de la République, qui a confirmé l'existence du conflit d'intérêt que sa candidature recelait par rapport à son parti, le Parti lumumbiste unifié. C'est en vain que ses avocats ont tenté de soutenir le contraire en alléguant que leur client avait démissionné

de ce parti après sa suspension et qu'il postulait à la présidence sous les couleurs de la plateforme Urep. Il en est de même d'Antoine Gizenga, écarté par la Ceni pour défaut de signature, dont la requête a été jugée non fondée. Il a été relevé que deux signatures, celle du concerné en tant que chef du parti et celle de son secrétaire permanent, Lughu Gizenga, figuraient sur le dossier de sa candidature. Un hiatus qui avait compromis l'authenticité des pièces et entamé la suite de la procédure.

Deux candidats sont sortis du lot de cette épreuve devant la Cour constitutionnelle. Il s'agit de l'ancien Premier ministre, Samy Badiabanga, et de Marie José Ifoku, recalés par la Ceni pour défaut de nationalité. Les deux personnalités ont, en effet, présenté via leurs avocats respectifs, les preuves attestant le recouvrement de leur nationalité congolaise qu'elles avaient perdue après acquisition d'une nationalité étrangère. Le procureur général a enjoint la Cour constitutionnelle à déclarer leur requête recevable et fondée.

Après audition des différentes parties au procès, la Cour constitutionnelle a saisi toutes les affaires en délibéré tout en promettant de rendre ses arrêts dans les meilleurs délais, conformément à la loi. Sachant que, par effet de jurisprudence, les arrêts de la Haute Cour n'ont jamais contredit les avis du parquet général, d'aucuns pensent que les candidats dont les requêtes ont été jugées non fondées par l'organe de la loi ont peu de chance d'être repris sur la liste définitive de la Ceni. Affaire à suivre.

Alain Diasso

NORD-KIVU

Plus d'un million d'enfants seront vaccinés contre la polio

Le coup d'envoi de la vaste campagne qui s'est clôturée le 1er septembre a été donné, le 29 août, par le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, dans le territoire de Nyiragongo.

Ils sont au total 1 649 294 enfants qui ont été vaccinés contre la polio, dans la province du Nord-Kivu. Une opération qui a concerné tous les enfants de moins de 5 ans à l'exception de ceux vivant dans les sept zones de santé où sévit l'épidémie de la maladie à virus d'Ebola, notamment les zones de santé de Béni, Butembo, Kalunguta, Katwa, Mabalako, Musienene et Oicha. En présence du vice-gouverneur du

Nord-Kivu, Feller Lutayichirwa, ainsi que des partenaires tels l'Unicef, Oly Ilunga a symboliquement administré le premier vaccin à un enfant résidant à Turunga avant de faire la même opération dans quelques ménages du même quartier. Pour le ministre de la Santé, la vaccination reste l'unique moyen de protéger les enfants contre la poliomyélite qui les rend infirmes toute la vie s'ils ne sont pas vaccinés.

Afin d'atteindre tous les enfants ciblés par cette campagne, la stratégie retenue a été le porte-à-porte. Les vaccinateurs sont passés de maison à maison pour administrer deux gouttes de vaccin polio oral aux enfants. « Les en-

fants de moins de 5 ans recevront gratuitement deux gouttes de vaccin pour les protéger contre cette terrible maladie », a précisé le ministre. Selon l'OMS, la poliomyélite était, autrefois, redoutée partout dans le monde car en frappant principalement les enfants, ils restaient paralysés pour le reste de leur vie. Aujourd'hui, cette maladie ne subsiste plus que dans les communautés les plus démunies et les plus marginalisées où elle hante les enfants les plus vulnérables. Mais grâce à la vaccination, plusieurs pays ont éradiqué cette maladie. L'OMS est l'un des partenaires de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, le plus



La vaccination protège contre la polio chaque enfant, jusqu'au dernier, et ainsi de débarrasser le monde de cette maladie pour les futures générations.

Blandine Lusimana

grand partenariat public-privé pour la santé qui a fait baisser le nombre des cas de 99%. Cette initiative a pour but d'administrer le vaccin antipoliomyélique à

HAUT KATANGA

Félix Kabange Numbi : « Joseph Kabila est le père de la démocratie en RDC »

Au cours d'un récent entretien avec la presse de la province, le ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, en séjour à Lubumbashi, a commenté l'actualité politique du pays à la lumière des derniers développements avec, en toile de fond, la décision du chef de l'Etat de ne pas briguer un mandat supplémentaire à la magistrature suprême.

« J'ai le sentiment du devoir accompli ». C'est en ces termes que s'est exprimé Félix Kabange Numbi, répondant à une question de la presse locale portant sur une pré-évaluation de sa mission dans le Haut Katanga, plus précisément à Lubumbashi où il a pris ses quartiers. Au cours de son entretien le 29 août dernier avec la presse lushoïse, ce membre du Comité stratégique du Front commun pour le Congo (FCC) a inscrit son périple katangais dans le cadre du devoir de redevabilité qu'il était en droit d'honorer vis-à-vis de cette population. La motivation essentielle de son déplacement, a-t-il expliqué, reposait sur un besoin longtemps ressenti, celui de pallier le manque d'informations auquel ses compatriotes de cette partie du pays étaient confrontés. Ce qui laissait le champ libre aux spéculations de toutes sortes alimentées par ceux qui avaient la prétention de parler au nom du peuple katangais sans en avoir la qualité.

Coupée des réalités politiques de Kinshasa qui concentre l'essentiel de l'activité politique nationale, la population katangaise était, selon le ministre, livrée à elle-même,

presque déconnectée par rapport aux enjeux politiques actuels du pays. Pour Félix Kabange, il était dès lors impérieux de venir leur livrer la bonne information en rapport avec les derniers développements de la vie politique nationale avec, à la clé, la renonciation par Joseph Kabila à briguer un troisième mandat. D'où son plaidoyer en faveur de l'établissement d'une véritable courroie de transmission entre les politiques au niveau provincial et national afin d'annihiler, par une communication efficiente et agissante, toute velléité de désinformation. D'où les échanges qu'il a eus avec les différents groupes sociaux et politiques de la province. Le geste posé par le président de la République était au centre de ses différentes interventions, un acte mal digéré par une population katangaise qui n'en saisissait pas la portée, encore moins le choix qu'il a daigné porter sur Ramazani Shadary. Félix Kabange s'est investi, au nom de sa plate-forme, dans une campagne d'explication sur le bien-fondé de la décision prise par Joseph Kabila, et surtout, du choix de son dauphin. A ce sujet, il a indiqué que la désignation du secrétaire général du PPRD procédait d'une consultation des forces politiques et sociales du FCC à qui il était demandé de proposer au moins quatre noms. Et de préciser que c'est sur la base d'un critérium bien défini que le dauphin fut choisi parce que répondant au profil édicté.

Ce membre du comité stratégique du FCC a estimé, par ailleurs, que toute considération



Félix Kabange Numbi

d'ordre ethnique ou tribale était mise de côté pour privilégier l'intérêt supérieur du pays car ce qui comptait, par dessus-tout, c'était la passion du Congo. Il s'est agi, a-t-il dit, d'un choix de la famille FCC qui transcendait les considérations individuelles. Une façon de répondre à tous ceux qui voulaient faire de la présidence de la République une chasse-gardée du Katanga, réduisant ainsi les autres provinces à la portion congrue de simples contemplateurs. « Nous devons être ouverts aux autres, les fédérer autour de nous et savoir faire des concessions », a martelé le ministre.

Un exécutif multi facettes

Félix Kabange a du reste profité pour lever une équivoque sur la candidature de Ramazani Shadary qui, a-t-il déclaré, est le candidat du FCC et non du gouvernement. La nuance est de taille, a-t-il précisé. Et d'expliquer que

l'actuel gouvernement issu de l'Accord de la Saint-Sylvestre est multi facettes parce que contenant en son sein diverses composantes (la majorité présidentielle, le Rassemblement de l'opposition signataire de cet accord, l'opposition républicaine, l'opposition issue de l'accord du 18 octobre et la société civile). Il s'agit donc de cinq composantes à part entière, chacune sauvegardant son autonomie d'action bien que diluée dans la plate-forme. Aussi a-t-il conclu, tout en étant membres du FCC, le premier ministre Bruno Tshibala et les autres ministres issus du Rassemblement de l'opposition gardent leur statut d'opposants. Autrement dit, chacune des composantes au sein de cette grande coalition électorale garde son identité et présente ses candidats aux scrutins autre que la présidence de la République, parce que liée par la Charte de

la plate-forme dont elle est signataire. Cette Charte astreint les membres du FCC à soutenir son candidat à la présidentielle indépendamment des statuts politiques des uns et des autres.

S'agissant de la majorité présidentielle aujourd'hui reversée dans le FCC, Félix Kabange Numbi a indiqué qu'elle continue à exister comme telle. En tant que composante majeure du FCC, a-t-il dit, elle saura faire des concessions au nom de la solidarité avec les autres lors de la répartition des postes après les élections, sans tenir compte de son influence ni de son poids politique au sein de la plate-forme, a indiqué Félix Kabange Numbi.

Revenant sur Joseph Kabila, Félix Kabange Numbi a mis en relief sa constance politique. C'est en homme libre, sans pression aucune, qui a pris la décision de se choisir un dauphin alors qu'il avait la latitude de modifier la Constitution, via un référendum, ou même de se représenter en faisant valoir son impérialisme, a-t-il fait constater. Pour lui, une telle attitude traduit le sens de la parole donnée qui caractérise le chef de l'Etat puisqu'il a toujours déclaré qu'il respecterait la Constitution de son pays. « Il l'a dit, il l'a fait », a-t-il commenté.

C'est à juste titre qu'il le considère comme le « père de la démocratie congolaise » car après toutes les étapes historiques qu'a connues le pays depuis Léopold II, il a fallu attendre 2006 et 2011 pour voir le souverain primaire exercer enfin son droit de vote.

Alain Diasso

REJET DES CANDIDATURES PAR LA CÉNI

La majorité présidentielle décline toute responsabilité

La famille politique de Joseph Kabila ne cautionne pas certaines accusations d'« injonctions » à la Centrale électorale pour rejeter les dossiers de certains candidats de l'opposition à la présidentielle.

La mise à l'écart par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de certains candidats de l'opposition à la présidentielle du 23 décembre avait, comme il fallait s'y attendre, entraîné une levée de boucliers dans le camp de leurs partisans, qui ont crié à l'imposture. L'irrecevabilité des candidatures de certains poids lourds de cette famille politique a été très mal digérée par une partie de l'opinion ayant vu la main noire

de la majorité présidentielle. Cette dernière a été traitée de tous les noms au point d'être considérée comme étant à la base du rejet de six candidats à la présidence, dont les noms n'ont pas figuré sur la liste provisoire dressée par la Céni.

De l'avis de certains, la famille politique de Joseph Kabila aurait donné des ordres à la Céni pour invalider les grosses pointures de l'opposition pour ne pas faire ombre à son candidat. Des accusations qui tendaient à ternir l'image de la coalition au pouvoir dont on dit qu'elle s'est choisie, via la Céni, ses propres candidats à la présidentielle, afin de baliser la voie à la victoire du dauphin de Joseph Kabila.

A la majorité présidentielle, c'est avec consternation que toutes

ces accusations considérées comme gratuites sont reçues étant entendu qu'elles ne reposeraient sur aucun fait probant. C'est aux fins de contestation et d'indignation que son porte-parole s'est livré à la presse, le 31 août dernier. Alain Atundu n'est pas allé par quatre chemins pour réfuter énergiquement toutes ces « allégations mensongères » mises injustement sur le dos de la majorité. « Au lieu d'apprécier à sa juste valeur cette étape qui nous rapproche un peu plus de la tenue des élections, certaines voix introduisent une cacophonie dans cette belle partition démocratique, attribuant l'échec de tel ou de tel autre à un complot

putatif orchestré par un improbable deus ex machina, en l'occurrence la majorité présidentielle », a-t-il déclaré. Pour lui, il n'y a jamais eu d'interférence de la « Kabilie » dans le travail technique de la Céni qui, du reste, est indépendante.

Tout en se réjouissant que les candidats invalidés par la Céni aient introduit de recours à la Cour constitutionnelle, il a martelé sur le caractère rédhibitoire de la double nationalité qui ne pouvait faire l'objet d'aucun marchandage. Il en est de même du profil du candidat président de la République appelé à présenter des garanties suffisantes « pour assumer, sans doute et sans

soupçon en toutes circonstances, son rôle éminent de garant de la Constitution et de la souveraineté de notre peuple ».

Tirant les leçons de l'invalidation par la Céni des candidats en inadéquation avec le critérium défini, le porte-parole de la majorité présidentielle a indiqué que cela a permis de débusquer des personnes drapées d'une ombre. « Plus personne, de la majorité, de l'opposition ou de la société civile, ne pourra se présenter devant le peuple souverain, drapée d'une ombre comme dans un théâtre masqué et espérer surprendre la bonne foi du citoyen électeur par une élection inattendue », a-t-il ajouté.

A.D.

COOPÉRATION

La Chine et l'Afrique se retrouvent à Beijing

Les assises entre les deux parties, les 3 et 4 septembre, dans la capitale chinoise, constituent pour la République démocratique du Congo (RDC) une chance de s'engager davantage pour un développement inclusif et sobre en carbone, selon le directeur national de WWF-RDC, Juan Seve.

Dans un communiqué, le 31 août, le Fonds mondial pour la nature (WWF)-RDC a rappelé que le Congo est engagé à poursuivre le développement économique tout en préservant ses richesses naturelles et en assurant une prospérité partagée pour ses citoyens. Ces engagements, a noté l'ONG internationale, sont énoncés dans l'agenda 2063 de l'Union africaine et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Le Forum sur la coopération sino-africaine (FSCA) devrait ainsi, a souhaité cette organisation, fournir un soutien financier significatif pour la mise en

œuvre réussie des ODD et de l'agenda 2063 ainsi que de ses plans décennaux. Pour le directeur national de WWF-RDC, Juan Seve, « *le sommet FSCA à Pékin offre une chance à la RDC de s'engager davantage pour un développement inclusif et sobre en carbone* ».

Garder un environnement naturel sain

Pour le WWF-RDC, en effet, face à l'évolution de l'économie mondiale avec la croissance des investissements et des échanges commerciaux qui ont amélioré de manière significative les conditions de vie de centaines de millions de personnes, le développement spectaculaire de la Chine reste, à cet égard, un témoignage éloquent. Le monde doit, cependant, se rappeler que les générations futures ont également le droit de jouir d'un environnement naturel sain. Aussi, a souligné l'organisation, il est important de veiller à ce que les projets du FSCA soient et restent alignés sur les résolutions importantes prises

dans les récentes années en rapport avec le développement durable, notamment les agendas 2030 de Nations unies sur les ODD et 2063 de l'Union africaine sur l'avenir de l'Afrique. « *La prise en compte des normes de durabilité environnementale et sociale dans les plans de développement économique sera la garantie que la riche biodiversité du continent continuera à remplir un rôle majeur pour les moyens de vie des communautés locales, mais qu'elle constituera, car correctement préservée, le socle d'un développement associant de manière harmonieuse les besoins humains et ceux de la nature* », a soutenu le WWF. L'ONG appelle la RDC à prendre une part plus efficiente à ce forum et bien évidemment, à tirer avantage des ressources exceptionnelles mises à la disposition de l'Afrique par la Chine en vue de réaliser de grands projets d'infrastructures.

Le WWF se réjouit de la participation des représentants du gouvernement congolais à l'atelier régional qu'il a organisé à Nairobi, du 19 au 20 juin dernier, à l'intention des gouvernements africains en préparation du sommet de Beijing. Il a, en effet, noté que cet atelier, dont l'objectif principal était de sensibiliser et renforcer les capacités des officiels des gouvernements africains ainsi que les membres de la société civile, avait abouti à la formulation des principales recommandations visant une prise en compte de la dimension du développement durable dans les négociations FSCA 2018. Par ces recommandations, l'organisation a épinglé la promotion des infrastructures vertes en améliorant la conception et la planification des infrastructures, qui favorisent l'utilisation de critères sociaux et environnementaux ; le renforcement de la législation et son application en vue d'empêcher le commerce de bois produit illéga-

lement ; le développement et le lancement de systèmes de traçabilité pour le commerce des ressources naturelles ainsi que la reconnaissance de la criminalité liée aux espèces sauvages comme une question transversale avec de multiples implications...

Il est noté que depuis sa création en 2000, le FSCA a connu six réunions ministérielles et c'est pour la troisième fois qu'une telle réunion est élevée au rang de sommet après le tout dernier, qui s'est tenu à Johannesburg, en Afrique du Sud, en 2015. Le portefeuille de projets de développement ayant conduit à une croissance significative de l'investissement et du commerce entre la Chine et l'Afrique est un témoignage parmi tant d'autres de la bonne santé des relations entre les deux parties. Le WWF souhaite ainsi voir ces relations se renforcer et évoluer davantage dans la direction d'une coopération mutuellement bénéfique à ces deux parties.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CHINE ET AFRIQUE

Bons amis contre vents et marées

Un vieux dicton chinois indique que «les bons amis se sentent proches bien qu'ils soient séparés par des milliers de kilomètres», et cet adage peut parfaitement décrire les relations sino-africaines actuelles.

Malgré la distance géographique, la Chine et l'Afrique jouissent d'une amitié à toute épreuve.

La Chine a fermement soutenu la lutte africaine contre le colonialisme, alors que de nombreux pays étaient en lutte pour leur indépendance dans les années 1960 et 1970. Durant des décennies, des ingénieurs, du personnel médical et des experts agricoles de la Chine ont travaillé à côté des Africains. Aujourd'hui, les voies ferrées, les routes, les barrages, les usines et les écoles construits avec l'aide des Chinois sont nombreux à travers le continent. Et le meilleur reste à venir.

De vrais amis

En septembre, le tapis rouge sera déployé pour accueillir les dirigeants africains participant au Sommet de Beijing 2018 du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA).

Le président chinois Xi Jinping a exprimé son souhait de rencontrer les dirigeants africains lors du sommet de Beijing et a appelé à un nouvel élan dans le partenariat stratégique global de coopération entre la Chine et l'Afrique.

«Malgré les changements de l'ordre international, la Chine continuera à maintenir la politique caractérisée par la sincérité, des résultats réels, l'affinité et la bonne foi, tout en défendant la justice et les intérêts partagés afin de soutenir continuellement l'Afrique dans sa recherche de prospérité», a indiqué M. Xi lors du Sommet de Johannesburg des BRICS tenu en juillet.

M. Xi a effectué quatre visites en Afrique en tant que président chinois. Ses premières visites à l'étranger après son élection et sa réélection au poste de président -- respectivement en 2013 et en 2018 -- se sont déroulées en Afrique.

«Renforcer la solidarité et la coo-



Des travailleurs rwandais utilisent des machines à coudre dans un atelier de l'usine C&H Garments à Kigali, capitale du Rwanda, le 30 avril 2018. (Photo : Lyu Tianran)

pération avec les pays africains constitue un fondement important de la politique étrangère de la Chine», a indiqué Luo Jianbo, professeur spécialiste de la diplomatie de la Chine de l'École du Parti du Comité central du Parti communiste chinois.

«Comme l'histoire l'a prouvé, la plupart des pays africains ont soutenu la Chine au moment où elle était en difficulté. Et la Chine a adopté le principe de «défendre la justice tout en poursuivant les intérêts partagés» pour montrer toujours une grande attention au renforcement des relations».

Des partenaires sincères

La Chine est devenue le plus grand partenaire commercial de l'Afrique depuis 2009. Et il n'y a pas d'autre endroit que Guangzhou pour s'en

rendre compte. Plusieurs Africains appellent la ville méridionale chinoise «chez eux», lorsqu'ils mènent leurs affaires en exportant vers l'Afrique des marchandises fabriquées dans «l'usine du monde».

Mouhamadou Moustapha Dieng, un

**«Retrouvez vos
manches et travaillez
plus dur; vos rêves
seront réalisés»**

homme d'affaires sénégalais, est l'un de ces hommes. Lors de son apogée, son entreprise envoyait chaque mois 150 conteneurs vers son pays.

«Un conteneur est comme un supermarché. Il y a toutes sortes de marchandises, comme des jeans et des motos», a-t-il noté.

De plus, M. Dieng voit d'autres opportunités. Il espère ouvrir une usine d'emballage au Sénégal, introduisant des lignes d'assemblage de bouteilles chinoises. Une fois que son idée commerciale sera concrétisée, il prévoit un jour d'exporter vers la Chine, des marchandises fabriquées au Sénégal, a indiqué M. Dieng.

Aider l'industrialisation de l'Afrique constitue une priorité des dix plans de coopération annoncés lors du Sommet de Johannesburg 2015 du FCSA. De nombreuses entreprises chinoises sont passées à l'action, en investissant dans le secteur manufacturier qui nécessite une forte main-d'oeuvre, promeut la croissance et crée des emplois.

M. Dieng a indiqué que la Chine avait offert des opportunités aux pays africains pour renforcer leur développement. «Cela est plus important que de simplement acheter à bas prix et vendre plus cher», a-t-il noté.

Au Rwanda, une usine de vêtements créée par des Chinois dans la banlieue de Kigali recrute actuellement plus de mille travailleurs locaux. Cette usine fabrique des uniformes, des gilets de sécurité et des articles de mode africaine.

Le projet est salué comme un exemple positif qui aide l'industrie textile du Rwanda à être indépendante et à contrebalancer l'afflux de vêtements d'occasion de l'Occident qui entrave la production locale.

Dans un atelier de C&H Garments, une affiche trilingue chinois-anglais-kinyarwanda est accrochée sur un mur : «Retrouvez vos manches et travaillez plus dur; vos rêves seront réalisés» -- citant ainsi une phrase de M. Xi dans son discours du

Nouvel An 2017.

Ericson Ndagijimana, directeur des ressources humaines de l'entreprise, a indiqué que le slogan avait encouragé plusieurs travailleurs locaux comme lui. «Quand je suis arrivé, je ne connaissais rien à cela (fabrication de vêtements), et c'est la raison pour laquelle j'ai décidé de travailler dur», a-t-il indiqué.

Selon un rapport d'Ernst & Young, les investissements directs à l'étranger (IDE) de la Chine en Afrique se sont diversifiés à travers les secteurs. En 2016, les emplois créés par les projets liés à l'IDE chinois ont atteint un nombre record, soit trois fois plus que le nombre d'emplois créés par le plus grand investisseur derrière la Chine.

Des résultats réels

Afin de réaliser les dix plans de coopération, la Chine a annoncé en 2015 un soutien financier atteignant 60 milliards de dollars. En mars 2018, environ 90% de ce fonds avait été versé ou engagé, a fait savoir Dai Bing, directeur général du Département des affaires africaines du ministère chinois des Affaires étrangères. A l'aide de ce soutien, de nouveaux projets d'infrastructures émergent à travers le continent, dont un chemin de fer électrique reliant l'Éthiopie à Djibouti, une ligne de chemin de fer à écartement standard Mombasa-Nairobi au Kenya, et le pont maritime de Maputo au Mozambique.

Raphael Tuju, secrétaire général du Parti du Jubilee actuellement au pouvoir au Kenya, a affirmé que la Chine avait remporté les coeurs et les esprits des Africains, en accordant des prêts et des aides à ce continent pour améliorer ses infrastructures.

La société de conseil internationale McKinsey & Company a indiqué dans un rapport l'année dernière qu'en seulement deux décennies, la Chine était devenue le partenaire économique le plus important de l'Afrique. «Avec le commerce, les investissements, le financement des infrastructures, et l'aide, aucun autre pays n'a un engagement aussi profond et étendu en Afrique», selon la société.

De nombreuses personnes pensent que cet engagement sera renforcé lors du Sommet de Beijing 2018 du FCSA.

Le président rwandais Paul Kagame, qui assure également la présidence tournante de l'Union africaine pour 2018, a indiqué que la partie africaine était en attente de ce sommet et était prête à promouvoir le développement du FCSA afin de générer davantage de bénéfices pour les peuples des deux parties.

Xinhua



La photo aérienne prise le 8 mai 2018 montre le pont maritime de Maputo, construit par la Chine, à Maputo, au Mozambique. (Xinhua)

EDUCATION

Collecte de livres par le Comité de Jumelage Reims-Brazzaville

En deux journées, l'équipe du Comité de Jumelage a encartonné près de 2000 livres en vue de la création d'une bibliothèque dans la capitale congolaise.

Lancée depuis la date anniversaire de la 57e année du Jumelage entre Reims et Brazzaville, le 5 juillet dernier, la collecte de livres continue à Reims, en France. Ceux déjà reçus ont été triés, encartonnés et attendent leur acheminement au Congo d'ici la fin de l'année.

Julienne Mackonguy Mouassiposo remercie à cette occasion les généreux donateurs et leur assure de la fiabilité de l'opération qu'elle compte mener à bon port.

À quelques mois du bilan des activités du Comité, 2018 s'annonce comme l'année du nouveau rapprochement entre les deux villes. Une mission rémoise conduite par son maire, Arnaud Robinet, avait visité Brazzaville en début d'année. À son tour, Christian Roger Okemba, maire de Brazzaville, capitale de la France libre en 1940, s'est rendu à Reims en avril dernier.

En parallèle, les activités créatives reprennent à la rentrée.

M.A.Ng.

LA GUINGUETTE AFRICAINE DE SURESNES

L'édition 2018 a fermé ses volets

A l'image de cet été torride, un des plus chauds en France, la sixième édition des réjouissances en plein air des hauteurs de Suresnes a joué son rôle de « vivre-ensemble » chaleureusement partagé dans la diversité culturelle.

L'animation culturelle de fins de semaines, proposée cet été à Suresnes, a permis aux membres de la diaspora et au Suresnois de se détendre en s'aérant agréablement sur le plateau

du Mont Valérien. Concernant la programmation, le bilan est plutôt positif selon Cyriaque Bassoka, l'un des fidèles organisateurs de la guinguette.

« Nous avons eu chaud au cœur »,



La Guinguette Africaine de Suresnes une des tables dressées sur l'aire de jeux du Mont Valérien (DR)

confie-t-il, heureux des retours reçus des participants. Et d'expliquer que l'affluence a été encore en hausse pour cette édition. Reconnaisant de l'apport de tous, il remercie « la mairie de Suresnes, les exposants, les participants cosmopolites venus très souvent en famille, les médias et les partenaires ».

Terminée l'odeur de poisson à la braise. Finis les restaurants aux tables dressées sous l'ombrage bienfaisant des arbres bordant le terrain. Tus les rires de la horde d'enfants aux bruyants jeux improvisés en courant entre les stands. Que de souvenirs des instants de la Journée culturelle Téké ou des festivités du 58e anniversaire de l'indépendance du Congo.

Mais rendez-vous est pris pour l'an prochain avec la certitude de retrouver les divers stands, les habitudes culinaires, le rythme de la musique afro-caribéenne et surtout, l'occasion des joyeuses retrouvailles entre amis.

Marie Alfred Ngoma

BURUNDI

L'Assemblée nationale et le Sénat ont approuvé une nouvelle Commission électorale nationale indépendante (Céni), en l'absence de l'opposition parlementaire qui estime n'avoir pas été consultée. Cette nouvelle Céni, conforme à la nouvelle Constitution du Burundi de mai 2018, voit ses membres passer de cinq à sept et a été adoptée à la majorité absolue (au lieu de la majorité qualifiée des 3/4 exigée par la Constitution de 2005), pour obliger le pouvoir à en négocier la composition avec son opposition parlementaire.

La mise en place d'une nouvelle Céni sans aucun consensus et avant la conclusion du dialogue interburundais de sortie de crise est, selon un diplomate en poste dans ce pays, un mauvais signal lancé par le gouvernement burundais. Les prochaines élections générales au Burundi sont prévues en 2020 et le président, Pierre Nkurunziza, a annoncé qu'il ne se présenterait pas à sa succession.

MALI

Trois mois après la présidentielle, les électeurs maliens retourneront aux urnes les 28 octobre et 18 novembre pour des législatives, alors que la réélection du président, Ibrahim Boubacar Keita, est toujours contestée par son adversaire malheureux, Soumaïla Cissé, qui dénonce, en outre, des « arrestations extra-judiciaires » d'opposants. La campagne pour le premier tour se déroulera du 6 au 26 octobre. Un second tour est prévu trois semaines plus tard, le dimanche 18 novembre, « dans les circonscriptions où aucun candidat ou liste de candidats n'aurait obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour ». Ce scrutin aura lieu un peu moins de cinq ans, après les précédentes législatives qui s'étaient déroulées les 25 novembre et 15 décembre 2013.

RJDH

CRISE EN CENTRAFRIQUE

Signature d'un document harmonisé de groupes armés avec l'UA

Les émissaires des quatorze groupes armés centrafricains et de l'Union africaine (UA), chargée de mener la médiation soutenue par Bangui et l'ONU, ont achevé jeudi soir une « réunion positive » dans l'ouest du pays, selon l'UA.

La « réunion positive de Bouar (ouest) s'est achevée, le 30 août, avec la signature du document unique des revendications par les représentants des quatorze groupes armés », a indiqué Francis Che, porte-parole du panel de l'UA en Centrafrique.

Ce document a été remis, le 31 août, au gouvernement comme « base de négociations entre les deux parties », selon Francis Che.

Après avoir rencontré tous les groupes armés opérant en Cen-

trafrique depuis plus d'un an, le panel de l'UA a regroupé leurs revendications dans un document, qui a été « harmonisé » jeudi entre les différentes parties.

Le document de synthèse signé de ces groupes armés contient cent-quatre revendications, plus que le document initial « non

harmonisé », qui en contenait quatre-vingt-dix-sept. Cinq points ont cependant été mis en « réserve » par le panel de l'UA, dont l'amnistie générale réclamée par les groupes armés.

Cette amnistie, récemment jugée « impensable », par plusieurs ONG, est un point crucial de cette médiation. Demandée par les groupes armés, elle a toujours été refusée par Bangui sous pression de l'ONU et de ses partenaires. Une Cour pénale spéciale (CPS) a été créée pour juger les

« Mon pays est rassuré par votre présence à ses côtés dans la poursuite des actions devant conduire à un accord de paix »

crimes commis dans le pays depuis 2003, et plusieurs chefs de groupes armés sont cités dans des rapports d'enquête de l'ONU quand d'autres sont sous la menace d'un mandat d'arrêt.

Cette médiation africaine, lancée en juillet 2017 et soutenue par l'ONU, ainsi que par les princi-

paux partenaires de la Centrafrique, est critiquée par les diplomates et les observateurs pour sa lenteur et son manque d'efficacité. Une médiation parallèle a été initiée par la Russie et son allié soudanais, mardi à Khartoum (Soudan), avec la signature d'une « déclaration d'entente » entre quatre groupes armés.

Dans un courrier au président russe, Vladimir Poutine, le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, l'a remercié pour cette réunion à Khartoum. « Mon pays est rassuré par votre présence à ses côtés dans la poursuite des actions devant conduire à un accord de paix », a déclaré le président centrafricain à son homologue russe.

De nombreuses tentatives de médiation ont eu lieu en Centrafrique, depuis le début de la crise en 2012, et sept accords de paix ont été signés, sans qu'aucun ne parvienne à un retour au calme. Ce pays est ravagé par des combats incessants entre des groupes armés qui combattent pour le contrôle des territoires et leurs ressources. Impuissant, l'Etat n'a de contrôle que sur une très maigre partie du pays.

AFP

LA PLUS GRANDE CONFERENCE

SUR LES TECHNOLOGIES NUMERIQUES AU CONGO

8^e édition



27^{au} 29 septembre 2018 / 9h00 au

RADISSON BLU
Brazzaville

"VERS LES NOUVELLES POSSIBILITÉS DU NUMÉRIQUE"



© Nuxell-Technologies-2018-EETIC

#JCertifBrazza2018

PARTICIPEZ À LA CONFÉRENCE JCERTIF ET RESTEZ AU CŒUR DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE



www.jcertif.com

JCertifCommunity

@jcertif

AFRIQUE

Les grandes puissances se lancent dans une bataille diplomatique

Sous le label de la diplomatie, les grandes puissances enchaînent les visites sur le continent africain. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne. Tous veulent se tailler la part du lion, à l'instar de la Chine, qui a déjà pris ses racines dans une coopération gagnant-gagnant.

La bataille diplomatique entre les grandes puissances autour de l'Afrique n'est qu'à ses débuts, chacun veut de marquer son territoire pour affirmer sa suprématie. Un engouement qui s'explique par le seul fait de la richesse que regorge ce continent quasi-inexploité, son potentiel humain et du marché africain qui offre plusieurs opportunités.

Le continent africain est actuellement au cœur d'une bataille de positionnement de la part de grandes puissances internationales, alors que le monde s'engage dans une nouvelle guerre qui, cette fois, est commerciale. Tous veulent jouer la carte de l'aide au développement pour tenter de courtiser un marché en plein essor. Mais l'Afrique, en pleine guerre commerciale internationale, ne rejette aucune offre dans l'espoir de tirer profit, à l'avenir, des échanges bilatéraux qui en découlent. Une bataille d'envergure s'ouvre alors.

L'offensive britannique

Elle a été donnée par la Première ministre, Theresa May, qui a entamé en Afrique du sud, une première visite pour un chef de gouvernement britannique en Afrique depuis cinq ans, avec une délégation d'hommes d'affaires et d'acteurs financiers. Dans la nation arc-en-ciel, elle a posé la pre-

mière pierre d'un « nouveau partenariat » de son pays avec l'Afrique, dont elle veut devenir le premier investisseur occidental pour compenser les pertes économiques attendues du Brexit.

Cette tournée africaine de Theresa May a valu plus de trois cents millions de livres sterling d'accords d'investissements conclus. Ce montant devrait être investi dans plusieurs secteurs et devrait générer plus de trois mille emplois à travers le continent, principalement dans les pays visités, à savoir: l'Afrique du sud; le Kenya et le Nigéria. Si cette série d'accords est annoncée comme prolifique, en terme d'emplois et de revenus pour les pays du continent, elle représente surtout la première étape d'une stratégie de conquête du marché africain par Londres, en plein Brexit.

Tandis que Theresa May porte l'offensive vers le sud et l'est du continent, sa collaboratrice Harriet Baldwin, ministre britannique en charge des questions africaines, a signé des contrats commerciaux pour vingt millions de livres sterling au Ghana. Au Nigéria, elle a annoncé la mise en place d'un programme de soixante-dix millions de livres sterling visant à créer environ cent mille emplois. Ce déploiement, est perçu comme une façon d'ouvrir un front de ba-

taille contre la France d'Emmanuel Macron et l'Allemagne d'Angela Merkel.

La Réplique allemande

Angela Merkel veut doper la présence allemande en Afrique. En mini-tournée, la chancelière allemande s'est rendue au Sénégal, au Ghana et au Nigeria, au moment où Berlin mise sur le développement du continent pour endiguer les flux migratoires et renforcer la lutte contre la menace djihadiste.

Une visite aussi à forte coloration économique. L'influence allemande en Afrique continue de grandir et Angela Merkel n'a pas manqué de défendre la pertinence du projet « Compact with Africa », mais aussi de plaider pour plus d'investissements allemands dans la région. Un engagement pour tenter de placer les entreprises allemandes dans les radars économiques ouest-africains et peut-être même du continent.

Jusqu'à là les dix milliards de dollars d'investissements annuels de l'Allemagne en Afrique sont presque aussitôt happés par l'Algérie, l'Afrique du Sud et le Nigéria. Mais à la faveur d'un nouvel élan qu'Angela Merkel souhaite donner à sa diplomatie africaine, l'Allemagne veut élargir l'horizon de ses entreprises sur le continent. Une parole jointe à l'acte. Qu'annonce donc le retour en Afrique d'une Allemagne longtemps restée en retrait ?

Les Américains ne sont pas en reste

Dans l'administration Trump, le ton a été donné par le secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, en tournée sur le continent africain, en mars dernier. Cette visite au Nigeria, Tchad, Djibouti, Kenya et en Ethiopie, a été l'occasion de renforcer les liens de coopération entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Afrique. La tournée en terre africaine s'est focalisée sur la paix et la sécurité, la bonne gouvernance, le commerce et la lutte contre le terrorisme.

Une volonté qui ne cesse de prendre corps avec la réception, par Donald Trump, du président kényan Uhuru Kenyatta, récemment réélu. Le Kenya recevra une mission de conseils américains, pour discuter du « Doing Business in Africa ». Mais surtout Trump n'a pas manqué de plaider la cause d'une entreprise américaine Betchel, qui est en course pour construire une autoroute au Kenya. Au total, des engagements et promesses de contrats évalués à neuf cent mille millions de dollars.

La Chine règne en maître

Le volume des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique a augmenté de 14% pour atteindre cent soixante-dix milliards de dollars en 2017, faisant de l'Empire du Milieu, le premier partenaire commercial du continent africain pour la neuvième année consécutive.

Ce volume des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique a même augmenté de 16% en glissement annuel, pour atteindre 98,8 milliards de dollars au premier semestre 2018.

Insistant sur l'intensification des relations économiques entre la Chine et l'Afrique, le vice-ministre du commerce chinois, Qian Keming, a expliqué, au cours d'une conférence de presse, en prélude au Forum sur la coopération sino-africaine, que les grands projets d'investissement chinois sur le continent ont connu un développement proactif avec de nouvelles avancées dans la coopération notamment dans les secteurs de la fabrication, de la finance, du tourisme et de l'aviation. Les investissements directs annuels de la Chine en Afrique s'étant maintenus à environ trois milliards de dollars au cours des trois dernières années.

Ce ramdam diplomatique semble suivi de loin par les opinions et les élites africaines. Pourtant, elle se déroule au plus fort d'un moment tout aussi exceptionnel, celui d'une nouvelle guerre entre les grandes puissances. L'Amérique a ouvert le front contre tout le monde. Les Britanniques continuent de tourner le dos à l'Union européenne. Et la Chine qui installe progressivement sa domination dans une coopération jugée bénéfique par toutes les parties.

Josiane Mambou Loukoula

PRÉSIDENTIELLE AU SÉNÉGAL

Karim Wade et Khalifa Sall mis hors-jeu

Les deux figures politiques sont quasiment hors de la course pour le scrutin présidentiel de février 2019 dans le pays. La condamnation de l'un et l'exclusion sur les listes électorales de l'autre ont mis au rouge leur espoir de briguer la magistrature suprême.

Le 31 août, Khalifa Sall comme Karim Wade ont chacun essuyé un revers judiciaire. Le premier, l'un des principaux opposants au pouvoir de Dakar, a vu sa peine de cinq ans de prison pour escroquerie sur les deniers publics confirmée par la Cour d'appel et vient d'être révoqué de ses fonctions de maire de Dakar par décret du chef de l'Etat. L'ambition présidentielle de Khalifa Sall demeure de fait à la merci de la justice.

Une révocation dénoncée par plusieurs défenseurs des droits de l'homme. « C'est catastrophique à ce stade de la procédure que le président Macky Sall prenne un décret pour révoquer Khalifa Sall. C'est admettre qu'il est fautif, alors que les voies de recours ne sont

pas encore terminées », a déclaré Babacar Ba, du Forum du justiciable, une organisation de défense des droits de l'homme.

Karim Wade est, lui, exclu des listes électorales. La Cour suprême s'est dit incompétente pour statuer sur son recours mais son avocat estime qu'il conserve des chances de se présenter à la présidentielle de février 2019. Le fils de l'ancien président, Abdoulaye Wade, avait vu sa demande d'inscription sur les listes électorales rejetée, le 2 juillet, par le ministère de l'Intérieur qui avait invoqué des dispositions du code électoral, privant de droits civiques toute personne condamnée à plus de cinq ans de prison, alors que la Cour de répression de l'enrichisse-

ment illicite, juridiction spéciale qui l'a condamné, a expressément exclu dans sa décision la déchéance des droits civiques. Il avait été condamné en 2015 à six ans de prison ferme, à plus de deux cent-dix millions d'euros d'amende pour « enrichissement illicite » et à la confiscation de tous ses biens.

A Dakar, le camp de Khalifa Sall comme celui de Karim Wade pointent du doigt des décisions politiques et portent la même accusation : une cabale politique menée par le pouvoir pour les écarter de la présidentielle. Les proches de l'ex-maire de Dakar n'ont pas changé leur discours depuis son arrestation en mars 2017. « Cette affaire est la preuve d'une instrumentalisation de la justice, qui a perdu toute crédibilité », lâchent-ils en substance.

Mais la décision en appel qui confirme sa condamnation, à cinq ans de prison pour escroquerie, n'empêchera pas Khalifa Sall de mener campagne pour la présidentielle, même depuis sa prison, affirme son entourage. Il s'agit désormais d'affûter ses armes pour l'élection : définir un programme, rallier des partis autour de sa candidature et lancer la collecte des parrainages. Le clan de Karim Wade se montre plus menaçant. Les leaders de son mouvement politique, le Parti démocratique sénégalais, appellent à un combat de rue pour imposer la candidature du fils de l'ancien président, Abdoulaye



Khalifa Sall et Karim (DR)

Wade. Tous les moyens sont désormais permis pour rallier les citoyens autour de leur poulain comme une sorte de déclaration de guerre envers le pouvoir. Le refus de l'inscription de Karim Wade sur les listes électorales est « scandaleux », ont-ils déclaré.

Cette concordance de calendrier lie en quelque sorte leur destin politique. Khalifa Sall est encore en sursis. Sa défense va se pourvoir en cassation auprès de la Cour suprême après sa condamnation en appel. Cette juridiction ne rejuge pas l'affaire sur le fond mais vérifie si la loi a été respectée. La défense de l'ancien maire de Dakar

refuse de communiquer sur les délais dans lesquels elle va saisir la Cour suprême. Sa stratégie consiste à gagner du temps. « Khalifa Sall est toujours présumé innocent. Où sont les conseillers et les juristes du président de la République », s'est interrogé Babacar Ba.

Quant à Karim Wade, ses recours devant la justice sénégalaise sont épuisés. Il est définitivement exclu des listes électorales et ne peut donc pas être candidat à la présidentielle. Mais son parti fait fi de toute décision de justice et maintient sa candidature.

Josiane Mambou Loukoula

ERRATUM

Dans notre parution n° 3304 du 28 août dernier, nous annoncions, à la Une, le début en octobre de cette année du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH). Il s'agit plutôt du dénombrement pilote de cette opération dont elle-même va commencer à la date qui reste à déterminer par le gouvernement.

Nous demandons des excuses à nos lecteurs et aux organisateurs du RGPH pour cette erreur.

FINANCES PUBLIQUES

Le Congo invité à faire l'inventaire de ses risques budgétaires

Une nomenclature des risques budgétaires fréquents permettra à l'Etat, d'après les experts, d'identifier les canaux de transmission vers le budget et la dette publique.

Pour arriver à maîtriser et prévenir les aléas qui peuvent infecter l'exécution du budget de l'Etat, les services des finances doivent mener à plus long terme une analyse de sensibilité macro-budgétaire. Des analyses qualitatives et quantitatives peuvent aussi être menées, en s'appuyant sur les études existantes au sein des ministères sectoriels. Cette modalité de gestion « optimale » des risques budgétaires représente, en effet, l'une des recommandations formulées à l'issue d'un séminaire régional tenu, du 27 au 31 août à Brazzaville, organisé par le Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international (Afrítac centre). Des financiers venus des pays de la zone Cémac ont participé à la rencontre ainsi que leurs homologues de la République démocratique du

Congo et du Burundi.

Un grand nombre de risques sont liés non seulement aux entreprises publiques et garanties mais surtout au partenariat public-privé. Ce dernier est un mode de financement par lequel l'Etat fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement assurant le service public. Les bénéficiaires reçoivent, en contrepartie, un paiement de l'Etat ou des usagers du service qu'ils gèrent. Or ce type de partenariat est confronté au manque de compétences techniques, à l'instabilité politique et civile, à l'absence de textes juridiques cohérents... C'est ainsi que dans leur note des recommandations, les participants ont insisté sur la nécessité d'instaurer des dispositifs institutionnels afin de soutenir la gestion des risques budgétaires. « Des rapports



Les participants au séminaire régional (DR)

réguliers seront élaborés sur des risques liés à la gestion du budget, y compris la mise en place d'un processus interne de transmission de l'information », précise la note.

La République du Congo pourrait, du moins à brève échéance, faire le saut qualitatif dans l'identification, l'évaluation, le suivi et la gestion des risques budgétaires, a projeté le conseiller au

budget, Hilaire Mavoungou. « Des contraintes et gaps importants demeurent pour permettre à nos dispositifs de suivi des risques budgétaires de s'aligner sur les standards internationaux », a-t-il dit.

Quant à Afrítac centre, à l'origine de cette rencontre régionale, il faut garder le cap afin d'aider les pays de la sous-région à être plus résilients face à

ces risques. « Les recommandations formulées seront prises en compte dans la formulation des programmes d'activités des années fiscales prochaines de Afrítac centre dans le domaine de la gestion macro-budgétaire », a assuré Séverin Yves Kamgna, conseiller en gestion macro-budgétaire à Afrítac centre.

Fiacre Kombo

DISTRICT DE LÉKANA

Le choix du site de construction de la maternité fait polémique

Les pouvoirs publics et la population ne s'accordent pas sur l'endroit où sera implantée la nouvelle maternité, dans le cadre du projet de réhabilitation des infrastructures sanitaires appuyé par l'Unicef.

Dans une lettre ouverte adressée à la ministre de la Santé et de la population, le 30 août, le comité pour la réhabilitation de la maternité du Centre de santé intégré (CSI) de Lékana, présidé par Basile Nkoua Mbou, a boudé le site choisi par la tutelle pour la construction de ladite infrastructure sanitaire. En effet, dans le cadre des accords de coopération avec la République du Congo, l'Unicef, par le biais de sa représentation à Brazzaville, a lancé sur l'ensemble du territoire un programme de réhabilitation des infrastructures sanitaires dans certains départements, parmi lesquelles la maternité du CSI de Lékana, propriété de l'Etat.

Mais la population se dit surprise d'apprendre que pour la mise en oeuvre de ce projet, le ministère de la Santé a plutôt retenu la réhabilitation d'une résidence privée qui jadis a abrité un cabinet de soins de santé, sous forme de CSI de Lékana, connu sous le nom de Bercy. C'est ainsi que dans le courrier

adressé à la ministre de la Santé, il lui a été signifié que le district de Lékana compte au total quatre CSI, à savoir Lékana centre, Lagué, Kébara et celui de Nkoua. Pour la population, l'idéal est la réhabilitation soit de toutes ces infrastructures, soit de l'une d'entre elles en lieu et place du CSI Bercy qui n'est en fait qu'une propriété privée.

« Du point de vue principe, réhabiliter une résidence privée avec des financements des partenaires au développement qui accompagnent par leur aide multiforme le gouvernement congolais dans l'exécution du programme de société de son Excellence monsieur le président de la République, La marche vers le développement, est inacceptable et intolérable », peut-on lire dans ce courrier.

Et la correspondance d'ajouter que « l'on est endroit de penser, sans le moindre détour ou commentaire superflu, à un détournement des fonds publics, fruit de la coopération



Les populations préfèrent que les travaux retenus par la coopération Congo-Unicef s'exécutent sur le site du centre de santé de Lékana

du Congo avec ses partenaires extérieurs par un simple citoyen au détriment de toute la collectivité de Lékana dont il est lui-même issu ».

Les partenaires extérieurs du Congo ont toujours exigé et ou demandé au gouvernement une gestion efficace et rigoureuse des financements octroyés dans le cadre des accords de coopération car tout détournement de chapitre ou de ligne courrait le risque d'un glissement d'un projet quelle que soit sa nature. Selon les habitants de cette sous-préfecture, c'est à la mi-

nistre d'user de ses compétences dans les meilleurs délais, pour ordonner l'exécution des travaux sur le site public du CSI de Lékana.

En conséquence, affirment-ils, « toute intention à vouloir changer sous quelque prétexte que ce soit, le site public du projet dénoterait non seulement le non-respect des engagements librement consentis par notre pays avec ses partenaires extérieurs, mais surtout entraînerait des remous sociaux aux conséquences

non négligeables dans cette contrée où la population est déjà dans la faveur du démarrage imminent de ce projet de salut, qui viendrait, substantiellement, soulager, tant soit peu, les conditions d'hospitalisation et d'accouchement dans cette maternité publique ».

Enfin, le courrier précise qu'un appel d'offres avait été lancé et l'entreprise en charge des travaux a été sélectionnée sur la base de ses meilleures offres techniques et financières présentées.

Fortuné Ibara

ART CONTEMPORAIN

Démarrage des activités de la 7^e édition

La rencontre internationale de l'art contemporain s'ouvre ce 3 septembre, au siège des ateliers Sahm, à Brazzaville, par la formation dans tous les domaines, notamment la peinture, la performance, la vidéo/photo/d'art et critique d'art.

Prévue pour trois semaines, la septième édition permettra aux participants d'échanger et d'approfondir leur connaissance dans différents secteurs. Ils seront encadrés par Alexia Clorinda Nuscis d'origine italienne; Job Olivier Ikama du Congo; Ah Abdulahmed Sehamed Alfadmi de nationalité soudanaise; Virginie Lavenant, Franco-Malgache; et Wilfrid Nakeu du Cameroun.

Au programme des ateliers, des conférences, des projections, du vernissage, du théâtre, de la danse et du slam.

La première semaine, Auguste Miabeto animera une conférence sur le thème « La place de la danse dans nos traditions », suivie d'une animation musicale du musée d'art. Il y aura aussi accrochage à l'Institut français du Congo (IFC) avec les peintres; du vernissage; de la carte blanche avec Clorinda, Virginie et Wilfried ainsi que du théâtre.

Sont prévus pour la deuxième semaine des ateliers, performance de Gabrielle Badjeck; performance de Pierre Man's; projection et performance de Romuald Dikoume et Ange Kayifa ainsi que la carte blanche avec Ah Abdulahmed Sehamed Alfadmi; Marianne Mispelaere et Job Olivier Ikama. À partir du 17 septembre, un spectacle sera présenté à l'IFC; un concours de danse kramp; dépôt des œuvres produites pendant la rencontre. De même, une conférence sur le thème « le droit d'auteurs en question » sera animée par Gouadi Koussiamia et enfin accrochage des œuvres aux ateliers Sahm...

La clôture interviendra le 23 septembre à partir de 15 h par le vernissage aux ateliers Sahm et la remise des prix.

Rosalie Bindika

PAIX ET SÉCURITÉ DANS LE POOL

Le programme DDR sera élargi à la population civile

Initialement prévu pour les ex-combattants, le nouveau programme de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) dont le document-projet a été signé, le 31 août à Brazzaville, par les Nations unies et le gouvernement, va dorénavant prendre en compte la population locale fortement affectée par le conflit. Le coût de l'opération est arrêté à 8,3 milliards FCFA.

Le document-projet a été co-signé par le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, et le coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Antony Ohemeng-Boamah.

Dans sa mise en œuvre, le nouveau programme DDR va s'occuper en premier de la réintégration sociale de 7 500 ex-combattants ninjas nsiloulous, à travers un accompagnement spécial dans divers projets socioéconomiques, générateurs de revenus, en vue de leur permettre de s'auto prendre en charge.

Le DDR prendra également en ligne la réinsertion sociale de près de deux mille cinq cents déplacés. Au total, ce programme couvrira dix mille personnes issues de la population locale y compris

les ninjas.

Le programme s'exécutera en quatre ans et son coût est estimé à huit milliards trois cents millions FCFA. Il sera mis en œuvre dans les départements du Pool et de Brazzaville, à travers trois grandes composantes, à savoir le désarmement chiffré à 842 500 000 FCFA; la démobilisation et réinsertion prévues à hauteur de 950 000 000 FCFA et la réintégration qui coûtera 4 687 500 000 FCFA. A cela s'ajoute le montant de 1 820 000 000 FCFA pour la gestion du programme dont l'objectif est de contribuer à la consolidation de la paix à travers l'amélioration de l'environnement sécuritaire dans le Pool.

« Nous venons de signer le document de projet. Souvent, ce programme focalise son at-

ention sur les ex-combattants mais cette-fois-ci, nous allons l'étendre à la population civile afin de l'aider à repartir dans les villages respectifs », a précisé le coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Antony Ohemeng-Boamah.

Pour le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, « ce programme est le fruit des leçons tirées de différents programmes mis en œuvre au Congo de 2000 à 2015. Il est assez complet et plante le décor sur l'harmonisation de la composante du désarmement, démobilisation et réintégration ». Rappelons que le DDR fait partie des termes de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé le 23 décembre 2017 entre le gouvernement et la partie rebelle que dirige Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntoumi. L'un des points phares de cet accord reste le ramassage des armes prévu très prochainement.

Firmin Oyé

MUSIQUE:

Deux années que disparaissait Célestin Kouka «Célio»

Mort à l'âge de 81 ans et porté en terre au cimetière «Ma Campagne», le 3 septembre à Brazzaville, l'artiste musicien cofondateur de l'orchestre Bantous de la capitale est l'un des promoteurs de la société du divertissement actuel.

Célio a été emporté dans le cru tragique des décès d'artistes de 2016. Cette année-là, auront été déplorés, entre autres, les décès de David Bowie, Jim Harrison, Prince, George Michael au niveau international, et au Congo, celui de Célio Kouka, survenu le samedi 20 août 2016, à 1h du matin, au CHU de Brazzaville. Deux ans après, nous rappelons les grandes lignes de celui qui a été à la base du socle fondateur de l'orchestre Bantous de la capitale.

Célestin Kouka est né le 5 février 1935 à Brazzaville. En 1944, alors qu'il est encore au cours préparatoire 2e année à l'école Saint-Joseph de Baongo de la capitale congolaise, il est repéré pour sa voix assez exceptionnelle et sélectionné en qualité de chanteur soprano dans la chorale Saint-François d'Assise du Plateau. Il y évolue jusqu'en 1949 sous la houlette des abbés Kounkou et Fulbert Youlou qui deviendra, en 1960, le premier président du Congo indépendant. Après l'obtention du Certificat d'études primaires élémentaires, il est admis au petit séminaire de Mbamou avec la volonté d'être sa-

cré abbé. Mais, en 1951, il est renvoyé du séminaire pour indiscipline et réorienté au collège Chaminade où il reste une année.

La suite ? C'est une carrière musicale mémorable qui débute en 1952 dans l'orchestre du cercle culturel de Baongo. En même temps, il cumule cette occupation avec sa fonction de secrétaire au consulat britannique de Brazzaville.

En 1953, il fait partie du groupe Les Compagnons de joie de Marie-Isidore Diaboua, suivi de la création en 1954 de l'orchestre Nègro Jazz. Trois ans plus tard, en décembre 1956, Célestin Kouka intègre l'Ok Jazz, en même temps qu'Edo Ganga et Nino Malapet et ce, à la suite du départ d'Essous, Pandi et Lando Rossignol aux éditions Esengo.

Le 15 août 1959, un an avant l'indépendance du Congo, Célio participe à la création de l'orchestre Bantous, Chez Faignond, à Brazzaville.

En 1972, suite à l'implosion des Bantous, il crée, avec Pamelou et Kosmos, le Trio Cépakos puis l'orchestre Le Peuple. Les défections de Pamelou en 1978 et de Kosmos en 1984 mettent un terme à cette



belle expérience musicale. Son retour, en 1987, dans les Bantous de la capitale, n'est pas concluant. Il claque la porte, une nouvelle fois. En 1990, il crée «Bantous monument» en compagnie de Ganga Edo et Passi Mermans : l'expérience fera long feu. Puis, tente de relancer l'orchestre Le peuple en 2000 mais sans succès.

En 2004, Célestin Kouka est de nouveau dans les Bantous de la capitale. Retour historique car il sera suivi de deux tournées de ces derniers en Europe, dont le passage au mythique Olympia de Paris.

En 2016, une étoile s'est éteinte, laissant le souvenir d'un compositeur de grand talent. Dans nos oreilles chuchotent la multitude de ses compositions légendaires telles que «Mawa ya Hotelet», «Georgina wa bolingo» (OK Jazz), «Comité Bantous», «Rosalie Diop» (Bantous), «Kouka ba dia ntseke», «Caprices», «L'heure de la vérité» (Trio Cépakos), pour ne citer que celles-là.

« Pour l'avoir tant apprécié durant son incroyable parcours, nous ne l'oublierons pas ! », prédisaient Verckys Kiamuangana Mateta et Simaro Massiya Lutumba Ndomanueno, de la délégation kinoise présente à Brazzaville aux obsèques de Célio Kouka.

Marie Alfred Ngoma

À L'ATTENTION DES CITOYENS RUSSES RÉSIDANT EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

L'Ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidant en République du Congo que les élections parlementaires supplémentaires seront organisées :

- le 08 septembre 2018 à Pointe-Noire: 21, avenue Moe Telli, Centre-ville «A», arr. 1 Lumumba (bureau du Consul Honoraire de la Russie),
- le 09 septembre 2018 à Brazzaville au Centre culturel russe, sis 26, avenue Amilcar Cabral à côté du supermarché Casino.

Coordonnées de la commission électorale :
Tel. 05-550-30-14,
E-mail: amrussie@yandex.ru.

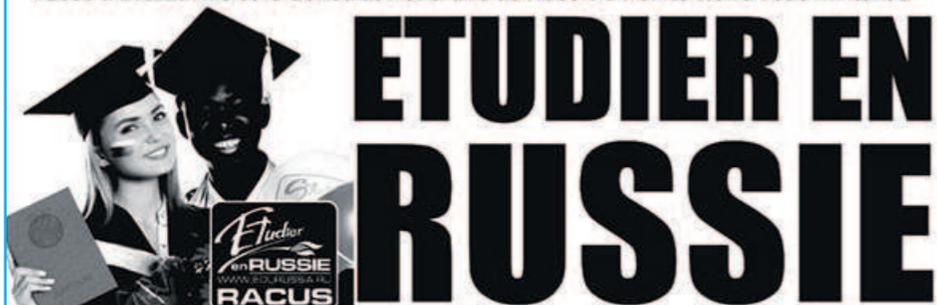
La participation de tous est vivement souhaitée !

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle NTima Mbandzi Ornelly je désire désormais être appelée Balou Baraka Jaëlle Ornelly. Toutes personnes justifiant d'un intérêt au changement de ce nom pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

Je m'appelle Kibota Moutou Elsa-Merly-I je désire désormais être appelée Mayena Moutou Elsa Merly. Toutes personnes justifiant d'un intérêt au changement de ce nom pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

Le groupe des Universités d'Etat russes RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en français et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tél: +242 055005560
WhatsApp: +375296116171
Email: russkiymir.congo@gmail.com

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
Email: racuscongo@gmail.com

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE NUMERO D'ANNONCE : BZV-2018-022

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Chauffeur
Grade du Poste : FSN-03 (Grille salariale des employés de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: vendredi 24 août 2018; DATE DE CLOTURE: vendredi 07 septembre 2018
Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des Etats-Unis recherche un (1) individu ayant un brevet d'études du premier cycle ou équivalent, un niveau acceptable de la langue anglaise (Niveau 2) et une bonne maîtrise de la langue française (Niveau 3) pour transporter le personnel de l'ambassade des Etats-Unis et les visiteurs officiels de manière confortable, sûre et efficace.

L'intéressé doit être disponible pour répondre aux urgences et aux tâches imprévues par le biais d'une rotation régulière de 10 heures et servir d'expéditeur de voyages en cas d'absence du titulaire pour faciliter le passage des visiteurs officiels à travers les environnements hostiles. Un an d'expérience en tant que Chauffeur est requis pour le poste. L'intéressé doit avoir un permis de conduire en cours de validité.

Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:
<https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2000 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109
Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHRJobs@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B: LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NESERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

NÉCROLOGIE

Le pasteur Freddy William Eboungou Italy et l'église Rocher blanc tabernacle ont la profonde douleur d'annoncer au corps du Christ, le décès de la bien-aimée soeur Nadège Ngouani née Gassila, le jeudi 23 août 2018, au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au quartier Manianga (arrêt de bus dépôt, Réf. carrière terre-jaune).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

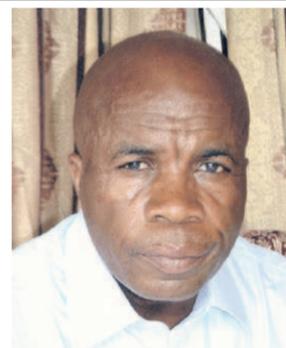


Les familles Ossoka et Omboua ont le profond regret d'annoncer à Mme Yvonne Issakoyeleyo à Ossonga (Owando), Arnaud Mandza, les familles Owonda, Boma et Donga, Clarisse Wando à Oyo, les parents amis et connaissances le décès brutal de Nestor Assounga, survenu le 23 août, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 120, rue Mbé Talangaï, quartier Manhattan. Référence : arrêt manguier grand lavage, rue Ndolo. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



Le programme des obsèques de Modeste Niakekele (Modrivo), décédé le 24 août 2018 au CHU de Brazzaville, se présente comme suit :

- Lundi 3 septembre
- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale;
- 10h00 : recueillement au n° 104 de l'avenue de France (en face de l'école primaire Saint-Vincent B).
- 12h00 : messe en la basilique Sainte-Anne;
- 14h00 : départ pour le cimetière VIP Bouka;
- 16h00 : Fin de cérémonie.



CHRONIQUE

Journée internationale de la démocratie

Depuis 2007, les Nations unies ont décidé de célébrer, le 15 septembre de chaque année, la Journée internationale de la démocratie, dans le noble but de promouvoir et de défendre ses principes. L'on pourrait résumer la démocratie comme un régime politique dans lequel le peuple est souverain et demeure seul habilité à déléguer ses pouvoirs ou simplement reprendre la célèbre formule d'Abraham Lincoln, la démocratie est « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ».

Nous pouvons à cette occasion évaluer l'état de la démocratie dans le monde. C'est un processus autant qu'un objectif qui reste conditionné par la pleine participation et l'appui de la communauté internationale, les organes de gouvernance nationaux, la société civile et les individus, entités à même de faire de l'idéal démocratique une réalité universelle.

La démocratie étant encore perçue comme un objectif à atteindre par de nombreux pays, les Nations unies ont à cœur de promouvoir un discours positif en attirant l'attention sur ses avancées. Ainsi, à travers certaines actions relatives à cette journée, l'on souhaite encourager la participation citoyenne et sensibiliser au fait que la démocratie a besoin des citoyens pour bien fonctionner. Elle « est l'affaire de toutes et de tous ».

L'ambition est que cette journée, qui s'adresse en particulier à toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs et les principes démocratiques, devienne une vraie rencontre citoyenne annuelle rassemblant les différentes composantes de la société autour de valeurs communes.

Le choix de la date du 15 septembre effectué par l'Organisation des Nations unies pour célébrer cette journée correspond également à l'adoption, en septembre 1997, de la Déclaration universelle sur la démocratie qui pose les principes constitutifs d'une démocratie et définit les caractéristiques et les fonctions d'un gouvernement démocratique.

Il y a aussi, dans cette célébration, la volonté non moins exprimée de rappeler le lien entre la démocratie et les droits de l'homme, droits qui devraient demeurer le leitmotiv des pouvoirs constitués car clairement définis dans l'article 21(3) de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont la majorité des Etats a souscrite, à savoir « La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote. »

C'est dans ce but et pour renforcer la gouvernance démocratique dans le monde que le Fonds des Nations unies pour la démocratie (FNUD) soutient essentiellement des projets dont les objectifs sont autonomiser la société civile; promouvoir les droits de l'homme et encourager la participation de tous les groupes au processus démocratique. Les projets soumis doivent correspondre en particulier aux thèmes relatifs à l'égalité des sexes, l'activisme communautaire, l'Etat de droit et droits de l'homme, la mobilisation des jeunes, le renforcement de l'interaction de la société civile avec le gouvernement, les médias et la liberté d'information, les outils favorisant le développement des connaissances et les processus électoraux.

Tout le monde est appelé à devenir acteur de la Journée internationale de la démocratie en proposant au FNUD une activité concrète que l'on planifie d'organiser quelques jours avant et après le 15 septembre, dans le cadre d'une association par exemple.

Ferréol Gassackys

CONTENTIEUX SPORTIF

L'affaire DGSP-Fécohand renvoyée au 14 septembre

L'audience prévue le 31 août, à la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport, n'a plus eu lieu. « L'audience a été renvoyée au 14 septembre 2018, parce que la partie adverse, notamment la Fédération congolaise de handball (Fécohand) ne s'est pas présentée. »

Elle a reçu notre requête introductive d'instance et le bordereau de pièces qui l'accompagnent. Notre requête demandant l'annulation pure et simple des décisions rendues à l'encontre de l'équipe de handball DGSP senior dames handball », a indiqué Me Ibouanga, avocat de DGSP, ajoutant: « Je tiens à vous rappeler qu'à la date du 14 septembre 2018, nous allons passer au crible toutes les irrégularités et illégalités que nous avons constatées dans les déci-



Les arbitres de la Ccas

sions sanctionnant la DGSP ».

En rappel, le bureau exécutif de la Fécohand a prononcé des sanctions à l'encontre de l'équipe seniors dames de la DGSP pour son refus de disputer la finale de la 49e édition du championnat national face à Abo-Sport, le 5 août. Donnant lecture des décisions y relatives, le secrétaire général de la fédération, Bernard Mangota, a indiqué que la DGSP est disqualifiée du championnat national

et perd le classement réalisé. Le club paiera une amende de cinq cent mille FCFA. L'entraîneur de l'équipe sanctionnée, Célestin Mpoua, a écopé d'une suspension d'une année.

Se sentant lésée par les sanctions de la Fécohand, la DGSP avait saisi le tribunal national du sport pour trancher. Il faut attendre l'audience du 14 septembre pour en savoir plus.

Rominique Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2/6^e journée

Après Durel Avounou la semaine dernière, c'est au tour de Dylan Saint-Louis de se rappeler au bon souvenir du sélectionneur national : l'international congolais, non convoqué par Valdo pour affronter le Zimbabwe, a été l'artisan princi-



Deuxième but de la saison pour Dylan Saint-Louis, très en vue lors du succès du Paris FC face à Troyes (CD/ADIAC)

pal du succès du Paris FC face à Troyes (2-0).

Malgré des envies de départ annoncées depuis le début du mercato, l'ancien Stéphanois était bien titulaire ce vendredi soir, balayant ses envies d'ailleurs.

Aligné sur le côté droit de l'attaque, Saint-Louis fut un poison constant face à la défense troyenne. Certes l'Estac affiche un niveau assez consternant et se traîne en fond de classement, mais l'international congolais n'en a pas moins fourni une belle prestation.

Toujours bien placé, combatif et à l'aise techniquement, il se montre dangereux dès la 3e minute, avant d'amener l'ouverture du score à la 14e : une percée côté droit et un centre pour Lopez qui remet au Brésilien Azevedo (1-0).

Saint-Louis et le Brésilien

échantent régulièrement de côté, et c'est de la gauche que le Congolais mène ensuite le contre à la 36e. Mais son tir termine dans le petit filet.

C'est encore de la gauche qu'il surgit sur un centre de Ruffi à la 54e : si Samassa s'interpose sur la pre-

mière tentative, le deuxième essai sera le bon. Le cuir termine sa course au fond des filets et le Paris FC mène 2-0.

Sorti à la 64e, Saint-Louis n'aura croisé Warren Tchimbembé que 5 minutes. Lancé au sein d'une équipe troyenne dépassée, le natif de Pontoise n'aura pas réussi à se mettre en évidence malgré sa mobilité sur le front de l'attaque. Randi Goteni, lui, est resté sur le banc.

Nancy n'en finit plus de couler : les Lorrains sont battus à Châteauroux 0-1. Seul Congolais présent sur la feuille de match, Mons Bassouamina a joué toute la rencontre.

Badila est à l'infirmerie tandis que Mabella et Maboulou n'étaient pas convoqués.

Le Havre bat Orléans 3-1. Durel Avounou, titulaire, a été remplacé

à la 54e, alors que les Normands menaient 2-0.

Dans les rangs du HAC, Bevic Moussiti Oko était aligné en pointe : une frappe hors cadre à la 14e et un bon centre à la 46e avant d'être remplacé à la 60e.

Fernand Mayembo et Alan Dzabana n'étaient pas retenus pour ce match.

Sans Brunallerge Etou, non convoqué, Béziers chute à Sochaux (0-1).

Eden Massouema était suspendu lors du naufrage de Valenciennes face à Clermont (0-4).

Au classement, le Paris FC est 6e avec 11 points, devançant Le Havre, 8e avec 2 longueurs de retard. Valenciennes et Béziers sont 12e et 14e avec respectivement 8 et 6 points.

Tout en bas, Troyes est 19e avec 3 points, tandis que Nancy ferme toujours la marche avec un zéro pointé.

National 1, 5^e journée

Cholet est tenu en échec à domicile par Bourg-en-Bresse (0-0). Bradley Mazikou a joué l'intégralité du match. Rappelons que Kevin Mondziaou Zinga a quitté le club mi-août pour rejoindre Mérignac-Arlac (CFA 2).

Jonathan N'Sondé n'était pas dans le groupe de l'Entente-Sannois-Saint-Gratien, battue à domicile par Boulogne-sur-Mer (0-2). Davel Mayela est entré à la 69e.

Sans Ryan Bidounga, arrivé la veille, Le Mans bat Pau (2-1). Et s'invite dans le haut de classement (4e avec 9 points, à une longueur de Boulogne, le deuxième).

Camille Delourme

GOUVERNANCE PUBLIQUE

Des lignes bougent contre les antivaleurs

Le Congo parviendra-t-il à atténuer les ardeurs des personnes immorales se vautrant dans des comportements déviants, avec toutes leurs conséquences néfastes sur la société ? Le combat est rude mais pas impossible.

La détermination du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à affronter le combat de longue haleine contre les antivaleurs n'est plus à démentir. Depuis pratiquement deux ans, il ne cesse d'en parler lorsqu'il a une occasion de s'adresser aux Congolais et même à la communauté internationale.

Le 14 août dernier, lors du message à l'occasion du 58e anniversaire de l'indépendance du Congo, le chef de l'Etat y est revenu avec force. Cependant, les Congolais attendent la traduction dans les faits de ces déclarations présidentielles.

En effet, le 31 juillet, dans son dernier rapport, la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, qui a éclaboussé certains membres du gouvernement, est peut-être l'hirondelle qui annonce le printemps ; parce que les révélations qui en résultaient ont constitué une première.

Au point où le président de cette institution, Lamyr Nguelé, est l'objet, à tort ou à raison, d'un fort acharnement de la part assurément des partisans ou des soutiens des personnalités citées dans le rapport.

C'est dans le but de soutenir la Commission et de rappeler ses attributions au public que le Premier ministre, Clément Mouamba, a réaffirmé, le 31 août dernier, à la faveur d'une conférence de presse, la volonté des pouvoirs publics de venir à bout des personnes immorales qui ont érigé les antivaleurs en mode de gestion de la cité.

Le chef du gouvernement a clairement donné le point de vue intransigent de l'exécutif sur la question. L'interrogation de la population se situe au niveau de la traduction dans les faits de ces engagements gouvernementaux ; puisque Clément Mouamba a déclaré que les ministres ne sont pas au-dessus de la loi. En d'autres termes, ils doivent répondre, sans coup férir, de leurs actes devant la justice.

À cette même occasion, le chef de l'exécutif a annoncé les réformes devant intervenir au niveau de la Commission. « (...) le mode de désignation des cadres composant cette structure va changer. Ce ne sera plus un décret mais une loi qui régira désormais l'organe ».

De leur côté, les partis politiques ont entamé, eux aussi, la campagne de sensibilisation de leur base aux méfaits des comportements déviants. Les jeunes de l'opposition ont placé sur ce thème leur assemblée générale, convoquée pour le 1er septembre et reportée sine die. Dans les commissions préparatoires certainement, ces jeunes avaient déjà réuni tous les éléments de langage devant constituer l'ossature de leur message.

La société civile, quant à elle, avait déjà amorcé le combat par l'intermédiaire de la Convention nationale des droits de l'homme que dirige Céphas Germain Ewangui qui, dans une déclaration rendue publique à Brazzaville, encourageait les pouvoirs publics à renforcer la lutte contre les antivaleurs.

Roger Ngombé

Le Premier ministre et chef du gouvernement a animé, le 31 août à son cabinet de travail, une conférence de presse axée essentiellement sur la lutte contre la corruption, un sujet qui fait l'actualité. Devant la presse, il a salué le travail mené par la Commission nationale instituée à cet effet.

Clément Mouamba a échangé avec la presse pour donner le point de vue du gouvernement sur les antivaleurs, notamment sur les missions de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, l'opinion estimant que les pouvoirs publics restaient passifs face à ces vices de plus en plus décriés dans le pays. A ce sujet, le Premier ministre a fait observer que ceux des Congolais qui penseraient à une faiblesse de cette structure créée par décret présidentiel en 2007 n'auraient pas la bonne information pour mieux apprécier son travail. Cette commission, a expliqué le chef de l'exécutif, est « un organe voulu par le gouvernement dont la mission est de mener des enquêtes sur des sujets bien précis. Elle s'autosaisit comme elle peut travailler sur dénonciation, pour mener des enquêtes sur la corruption, la concussion et la fraude ». Clément Mouamba, a soutenu que cet organe mène bien sa mission et si le gouvernement peut lui reconnaître une certaine faiblesse, c'est peut-être de ne pas lui doter assez de moyens financiers pour pouvoir accomplir son travail dans certains lieux. « Nous allons essayer ces derniers temps de la soutenir pour lui donner quelques moyens pour qu'elle puisse assurer ses in-



Clément Mouamba

vestigations », a promis le Premier ministre qu'assistaient le ministre de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga, et son directeur de cabinet, Rigobert Maboundou.

Le chef du gouvernement a poursuivi que les faiblesses constatées dans le travail de la Commission sont souvent une simple présomption, affirmant que cette structure ne reçoit pas d'injonctions. « Les gens pensent, soupçonnent qu'en ce moment l'Etat est juge et partie. Parce que dans les faits, comme l'a dit le président actuel de ladite commission (Lamyr Nguelé, Ndlr) il n'y a absolument aucune injonction du gouvernement sur ce qu'il fait. Lui et ses collègues, lorsqu'ils ont des informations précises, ils mènent leurs enquêtes librement (...) Ce n'est pas à eux de qualifier la nature de l'incident ou de

la faute. Cela revient aux juges qui saisissent le parquet qui, lui, mène ses enquêtes et s'il y a des mises en examen, il le fait », a clarifié le Premier ministre, martelant que la lutte contre la corruption et les antivaleurs concernait tous les Congolais, pas seulement les pouvoirs publics, même si « naturellement, les cadres à des niveaux de responsabilité les plus élevés sont plus exposés ».

Abordant la question des réformes que le gouvernement entend apporter à cet organe, Clément Mouamba a signifié qu'elles seront importantes afin de lui donner un nouveau contenu. « Même le mode de désignation des cadres va changer. Ce ne sera plus un décret mais une loi qui régira désormais l'organe ».

Le chef de l'exécutif a toutefois précisé que jusqu'à nouvel ordre, la Commission de lutte contre la corruption a toute son indépendance. Sur le droit de réserve reconnu à ses membres, autre question posée par la presse, il a fait savoir que ce droit est une obligation qui leur est faite. « C'est leur capacité à savoir se taire. Ils vont être au courant des informations capitales sur les gens et ils ne doivent pas les divulguer. Le droit de réserve est une obligation », a-t-il insisté.

Enfin sur la responsabilité des membres du gouvernement appelés par la Commission, Clément Mouamba a dit qu'ils ne sont pas au-dessus de la loi. Il a estimé que lorsqu'un ministre est dans un soupçon, c'est tout le gouvernement qui est touché. Il a également insisté sur la formation des cadres qui évoluent dans cette structure et c'est le souci du gouvernement afin que ces derniers puissent bien mener leurs enquêtes.

Jean Jacques Koubemba

LE FAIT DU JOUR

Désinformation

À défaut de s'affronter avec les terrifiantes armes de destruction massive qu'elles n'ont cessé d'accumuler depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945, les puissances occidentales, asiatiques, eurasiatiques et moyennes orientales se découvrent un nouveau champ de confrontation : celui des réseaux sociaux. Aussi affolantes que le sont les premières catégories d'armes, ces plates-formes de communication occupent désormais le devant de la scène mais du fait des dérapages liés à leur exploitation, elles échappent de plus en plus au contrôle de leurs managers.

Que l'on évoque, en effet, Twitter, Facebook ou tel autre « réseau social », considéré ainsi pour la masse d'abonnés qu'ils drainent et le volume d'informations qu'ils relayent au quotidien, ces instruments d'interaction entre individus et/ou organisations privent de sommeil les décideurs publics et privés. On observe

ainsi, pour ce qui est du domaine public, comment les inimitiés grandissantes entre l'Occident d'une part, la Russie et l'Iran d'autre part, se nourrissent de l'instantané du Web. Les deux derniers pays sont accusés de manipuler l'information à des fins de déstabilisation des nations occidentales, lesquelles semblent prendre la chose au sérieux. Dès lors, de Bruxelles à Londres, en passant par Washington notamment, on prévient Moscou de ne pas continuer de jouer avec le feu.

La Russie est-elle si puissante, si insaisissable au point de tourner en dérision les lourdes sanctions que lui ont infligé l'Europe et les Etats-Unis depuis l'éclatement de la crise ukrainienne et l'annexion de la Crimée en 2014 ? De l'avis de certains dirigeants européens et américains, il n'y a pas de doute, Moscou est, moyennant le concours de réseaux sociaux, au cœur d'une stratégie de fragilisation de l'Occident qui

reposerait essentiellement sur « l'utilisation des techniques de l'information de masse pour induire en erreur, cacher ou travestir les faits ». Cette définition que le moteur de recherche Google donne du mot désinformation montre bien, quand on les écoute parler (Russie et Occident), que les deux parties versent dans une surenchère dénonciatrice dont souvent les preuves sont difficiles à rassembler.

Il en est ainsi de l'affaire Skripal qui est à l'origine, depuis le début de cette année, de la crise diplomatique entre la Grande-Bretagne et la Russie : empoisonné selon toute vraisemblance avec sa fille Loulia, le 4 mars, à Salisbury en Angleterre, l'ex-agent russe, Serguei Skripal, tout comme cette dernière, s'en est sorti après des soins intenses. Mais l'incident a relancé la rivalité entre les puissances de 1945. Qui a bien pu tenter de supprimer l'agent double ? A Londres comme à Moscou, les ac-

cusations et contre-accusations ont été plus parlantes que les preuves. Seule conséquence politique, le renvoi dans l'un et l'autre pays de nombreux diplomates en poste.

A ce spectacle des « grands » de ce monde, confrontés il est vrai aux défis de restructuration de leurs économies, du terrorisme international et de la crise migratoire, les pays du Sud restent sans voix. Ils ont de la peine à interférer dans ces querelles dépensières et attendent de voir s'ils seront tenus à l'écart de ces confrontations géostratégiques ou si pour éviter d'être privés de l'accès aux investissements des multinationales, seront-ils obligés, d'une manière ou d'une autre, de prendre parti pour l'un ou l'autre camp. Pour dire que très bientôt peut-être, la guerre froide redeviendra une réalité. Et l'une de ses caractéristiques sera la désinformation. Grâce aux réseaux sociaux !

Gankama N'Siah

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL FÉMININ

AC Léopards peine à se refaire, Epah-Ngamba s'accroche

La saison sportive 2017-2018 ne semble pas favorable pour l'équipe championne en titre. Éliminées cette année en quarts de finale de la Coupe du Congo, les dames de Léopards ont du mal à convaincre leur public tandis que Epah-Ngamba s'affirme.

Les deux équipes ont encore fait parler d'elles, les 30 et 31 août, au Complexe sportif de Pointe-Noire en matches comptant pour la quatrième journée du championnat national de football. Les Fauves qui ouvraient les hostilités ont été tenus en échec (1-1), le 30 août, par Esperance Muchanga de Brazzaville (CESB). Un match nul qui contraignait les Léopards à occuper provisoirement la 4e place du classement. Après quatre sorties au championnat, la meilleure équipe féminine de Pointe-Noire compte deux victoires



Une vue du match Léopards vs CESB/Adiac

et deux nuls.

Cependant, son nouveau concurrent dans la ville

océane, Epah-Ngamba, a humilié Diabes noirs de Brazzaville en lui imposant une

douche froide de 18 -0. Ces deux dernières équipes ont été créées cette même année

et participent à leur premier championnat. Epah-Ngamba s'accroche au championnat en raison de son bon recrutement qui l'a, d'ailleurs, permis de jouer la finale de la Coupe du Congo alors que Diabes noirs s'est engagé avec de jeunes joueuses pour un projet à long terme.

Soulignons qu'à Brazzaville, Rayons du soleil qui s'y est désormais installé s'est incliné face à l'AC Colombe, 0-5 et Royal FC a été défait par la source, 0-2.

Le classement à l'issue de la quatrième

- 1er, L'AC Colombe, 12 pts +22
- 2° AS Epah-Ngamba, 10pts +29
- 3° FC la Source, 9pts +8
- 4 AC Léopards, 8 points+8
- 5° CESB, 4pts -5
- 6 Royal FC, 3 pts +2
- 7° Rayons du Soleil, 0 pt-18
- 8° Diabes noirs, 0 pt-47

Charlem Léa Legnoki

HUMEUR

L'indifférence des chefs de quartier devant l'insalubrité donne libre cours aux épidémies !

Non, nous ne disons pas ici que les chefs de quartier sont directement responsables des épidémies qui se déclenchent dans nos localités. Nous dénonçons, par contre, et cela sans langue de bois, leur passivité notoire face à l'insalubrité dans leur environnement immédiat. Le cas de la présente épidémie de la fièvre jaune à Pointe-Noire en est une illustration.

Dans nos billets antérieurs, nous sonnions déjà l'alerte sur l'insalubrité dans des quartiers populaires de cette ville. Nous stigmatisons, à ce moment-là, le laxisme des chefs de quartier qui continuaient à ménager leurs efforts au lieu de mettre leur main à la pâte en mobilisant tous azimuts jeunes et vieux, femmes et hommes dans des campagnes de salubrité et d'assainissement qui passeraient par le désherbage des rues, le curage des caniveaux et ruisseaux, le ramassage d'ordures, etc. Nous alertions que si ce comportement n'était pas corrigé, nos villes couraient le risque de voir certaines épidémies se déclencher. Et nous y sommes !

Une épidémie de la fièvre jaune sévit actuellement à Pointe-Noire et dans le Kouilou. La déclaration du gouvernement y relative fait état des moyens préventifs à mettre en exergue pour freiner sa propagation. Parmi ces moyens, il y a bien entendu l'assainissement des habitations, des lieux de travail, etc., et aussi l'élimination de tous les gîtes larvaires qui sont des vrais milieux de multiplication des agents vecteurs de la maladie. Les chefs de quartier ne doivent pas se dérober de cette obligation même si la société Averda est là pour assurer la propreté. Au contraire, ce travail devrait être accompagné par celui des citoyens qui habitent la ville, sinon c'est « le remplissage du tonneau des Danaïdes ».

Et nous espérons qu'avec la déclaration du gouvernement, les chefs de quartier plongeront la main à la pâte en mobilisant surtout des jeunes, ceux-là qui ont encore de la force physique abondante pour des opérations de ce genre. Avec l'arrivée prochaine de la saison des pluies, si rien n'est fait, « cette situation épidémiologique pourrait s'empirer », avertit la déclaration gouvernementale qui en appelle à la population, aux communautés diverses et aux partenaires à se mobiliser pour lutter efficacement contre cette maladie. Pour le cas précis de la ville océane, nous l'avons écrit à la veille de la saison sèche, précisément vers la fin du mois de mai que c'était le moment idéal pour curer les caniveaux et ruisseaux, désherber des alentours des habitations, assainir des milieux d'immondices pour épargner la population de certaines épidémies. Alors où en sommes-nous ?

Les questions d'assainissement des villes ne sauraient être une exclusivité des maires seuls. Etant donné que l'information dissipe l'ignorance et amène à changer positivement le comportement vis-à-vis de notre environnement immédiat, il est donc clair que nous tous devons parler assainissement de nos quartiers. Les professionnels de la santé le disent si bien : « les mesures préventives sont le bras fort de la médecine, contrairement à ceux qui croient que ce seraient plutôt les mesures curatives ».

A bon entendeur salut !

Faustin Akono

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE




UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Dépliants



Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines à rabat
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

DONATION

La Fécofoot fait un don des ballons aux clubs de Ligue 1

Le geste fait, le 1er septembre, par la Fédération congolaise de football (Fécofoot) soulage tant soit peu les difficultés des dirigeants des clubs, lesquels éprouvent quelques difficultés dans la préparation technique des matches.

La Fécofoot, sensible à leurs doléances, avait initié des correspondances à La Fédération internationale de football association (Fifa) et la Confédération africaine de football (Caf). Celle-ci a vite réagi, lui en dotant d'un important lot de mille ballons qu'elle a, à son tour, distribué à chaque équipe de la Ligue 1 et celles du football féminin. Chacun des clubs enregistrés est sortie de la salle avec un lot de dix ballons. « Nous avons reçu beaucoup de plaintes de nos clubs. Ils avaient souvent problème de matériel particulièrement des ballons. Nous avons saisi la Fifa et la Caf. Celle-ci a réagi en nous faisant un don de mille ballons. La Fifa pourrait faire autant dans les prochains mois. Nous essayons de les partager aux clubs de la Ligue 1, aux dames et aux ligues. Ensuite, nous verrons les équipes de la Ligue 2 », a expliqué Jean Guy Blaise Mayolas, premier vice-président de la

Fécofoot.

Camille Matama, réceptionnant les ballons au nom de l'Etoile du Congo, a fait une révélation à la

presse. Selon lui, dans un club, le nombre de ballons devrait correspondre au nombre des joueurs qualifiés pour une saison

sportive. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour la plupart des clubs congolais.

« On ne peut qu'être très satisfait. Cela complète le matériel. Sauf que le Cara a déjà devancé les autres clubs grâce à la dotation de la CaF. Mais le geste de la fédération nous va droit au cœur. Nous allons utiliser ce matériel à bon escient car nous avons aussi le Cara espoir à gérer », a de son côté souligné l'intendant de Cara.

Le premier vice-président de l'AS Epah Ngamba a salué le geste de la Fécofoot. Selon lui, c'est pour la première fois que la Fécofoot pense au football des dames. « Cela me fait sept ans que je suis dans le football féminin, c'est pour la première fois que je vois ce geste de la part de la Fédération. Avant elle donnait seulement au football masculin et aujourd'hui, elle a pensé au football féminin. Le ballon est le produit important chez le footballeur. Le football c'est d'abord le ballon. Pas de ballon il n'y a pas de football », a-t-il dit.

James Golden Eloué



Jean Guy Blaise Mayolas remettant un échantillon de ballons au secrétaire général de la JST/Adiac

RÉFLEXION

La nouvelle donne mondiale

Ce que n'ont manifestement pas compris les Américains, les Européens, voire même les Russes qui, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, dominaient la sphère internationale, c'est que bien au-delà de la puissance militaire, économique et financière qui était jusqu'à présent perçue comme une donnée stratégique fondamentale, le véritable pouvoir est désormais celui que confère à un Etat le poids de sa population. Autrement dit le nombre et la qualité de ses citoyens, de ses ressortissants à l'étranger, bref, de son capital humain.

La Chine et l'Inde, dira-t-on, n'en avaient pas réellement pris conscience dans les décennies antérieures puisque l'une comme l'autre s'employaient à limiter artificiellement la croissance de sa population. Mais il est clair aujourd'hui qu'elles en font désormais le ressort principal de leur développement à venir. Pour la simple raison qu'en agissant ainsi, elles créent en leur propre sein un marché

qui devient incontournable à l'échelle planétaire.

Prenons, pour illustrer ce propos, le cas de la Chine qui réunit cette semaine dans sa capitale, Beijing, les dirigeants du continent qui sera précisément demain le plus peuplé de la Terre, à savoir l'Afrique. Après s'être replié sur lui-même afin de mettre un terme aux divisions historiques qui en avaient fait une puissance de second ordre et l'avaient livré aux appétits des nations occidentales, l'Empire du Milieu a compris que son poids humain est l'atout principal qu'il peut et doit poser maintenant sur la table du jeu international. S'étant débarrassé d'un système économique fondé sur une idéologie, le marxisme, qui ne pouvait que l'étouffer, il a choisi très judicieusement de jouer à l'échelle mondiale la carte du libéralisme, du capitalisme tout en l'encadrant de façon stricte.

Résultat des courses : en moins de vingt ans, en raison du gigantesque marché que constitue sa population d'un milliard deux cent millions de

consommateurs, la Chine est devenue le marché le plus dynamique, le plus attirant de la planète. Ce qui a provoqué deux mouvements de sens apparemment contraires mais qui, en réalité, se conjuguent : d'abord l'afflux vers elle des industriels, des commerçants, des financiers du monde entier en quête de nouveaux débouchés ; ensuite la conquête des marchés extérieurs qui se traduit, en Europe, en Afrique et en Asie, par une vague d'investissements chinois jamais constatée dans les temps antérieurs.

Alors que débute à Beijing le Sommet Chine-Afrique qui donnera un contenu très concret au programme ambitieux de « La ceinture et la route » conduit par son président Xi Jinping, le rapprochement de l'Afrique et de la Chine donne une idée précise de ce que sera demain l'économie mondiale. Dès lors, en effet, que des liens étroits et durables s'établiront entre ces deux communautés humaines, c'est un marché de plus de trois milliards d'êtres humains qui s'organisera à l'échéance de quelques décennies. Autrement dit

le tiers de l'espèce humaine.

Ajoutons à ce qui précède que si l'Inde s'emploie à son tour, comme c'est très probable, à nouer des relations étroites avec l'Afrique comme le fait la Chine dans le moment présent, c'est plus de la moitié de l'espèce humaine qui se trouvera concernée par le changement économique majeur dont nous voyons aujourd'hui surgir les prémices.

Pour conclure provisoirement sur le sujet, disons que, visiblement, les puissances qui dominaient la scène économique et financière mondiale depuis le début de l'ère industrielle, il y a donc près de deux siècles, n'ont pas pris la mesure de cette nouvelle donne mondiale. Si c'était le cas, elles se préoccuperaient, en effet, de modifier dès à présent la gouvernance issue de la Seconde Guerre mondiale afin de l'adapter à cette réalité, ce qui n'est évidemment pas le cas. Une erreur qui pourrait bien leur coûter très cher en termes d'influence et de profit dans les décennies à venir.

Jean-Paul Pigasse